



COMMISSION PEL
Jeudi 29 septembre 2011
18h30
CDC du Pays de Matha

Présents :

- Les membres élus de la commission PEL: Mme AUCHER, M. BRUNET, Mme CAIVEAU, Mme DRILLAUD, Mme IMBERT, M. ROUGER, M. GOUJEAUD, M. XICLUNA.
- Les membres des associations : Mme BATIME, Mme ROUGER (section éveil de l'enfant) et Mme GRUE (section danse israélienne de Gym plaisir Gym sourire), M. BARRANGER et Mme JOLLY (Loisirs pour tous), Mme FEVRIER (AFRIM), M. BARDON (AIDEM), M. LE LOUET (La Motte des fées), Mmes BLANCHARD et FLAMENT (Foyer socio-éducatif), M. FRANCOIS et Mme SERVOLLE (ALSH), Mmes ABOS et GABOREAU (L'île aux enfants).
- Les enseignants du canton : Mme ARRAMY (École providence), Mme POINOT (Inspection d'académie de St Jean), Mme BARET (École de Neuvicq le Château), Mme ROUDIER (École mater de Matha), Mme JOEISSEINT (École de Sonnac), M. WICIAK, Mmes FLAMENT et BLANCHARD (Collège de Matha), M. BONNEAU (MFR de Matha), Mme BOURDIN (École de Prignac).
- Les associations de parents d'élèves du canton : Mme CAIVEAU (PEEP de Matha), Mme GRUE (FCEP de Matha).
- Salariés de la CDC : Mlle RAVON et Mlle DUCHAMP (RAMPE de Matha), M. DERIGNY et GRAVELLE (Animateurs salle multimédia de Matha), Mme SEROUGE (PEL de Matha).
- Autres : M. GIRARD (Correspondant de l'Hebdo17).

Excusés : M. BENOIST (Maire de Bagnizeau), enseignants : Mme SAMSON (Directrice de Mons), Mme DJEFALIA-GRUEL et ses collègues (École de Beauvais sur Matha), Mme MONTASQUIER (École de Thors), Associations : Mme LAVAL et Mme TRIMOULINARD.(ALSH), Mmes VANHOLSBEKE et MACOIN (Atouts danses), Mme BENETREAU (Chacun son toit), Mme CALISE (Les z'abeilles, club nature), M. BELOUIN, Mmes XICLUNA et DUCOURET (tennis club de Matha, Mme BOUCHER (Agent développement CAF17), M. FEUGNET (Président du Judo club Beauvaisien).

Ordre du jour:

- Présentation des actions PEL 2011-2012 aux enseignants et aux APE
- Sensibiliser, informer, partager et valoriser ces actions auprès des enseignants et des associations de parents d'élèves
- Questions diverses

Introduction : Rappel des démarches du PEL, disposition qui permet le partage. Les actions inscrites dans le PEL 2010-2013 sont donc portées par la collectivité, il s'agit de volonté politique.

Échéances:

- Comité de pilotage le lundi 14 novembre 2011 au complexe associatif de Matha
- Les commissions : 1. petite enfance 2. enfance et jeunesse 3. parentalité

Tour de table

1. Présentation avec le support power point

Demander aux enseignants de jouer le jeu d'information et de la distribution des flyers.

Chaque association présente son action ou ses actions 2011 par rapport aux vignettes + tracts

Orientation A : Développer l'accueil des enfants 0-6 ans

- Ateliers parents/enfants de l'ALSH
- Ateliers éveil de l'île aux enfants
- Actions passerelles
- RAMPE
- L'AFRIM
- Projet REAAP (Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement aux Parents)

Orientation B : Permettre à l'ensemble des enfants et des jeunes de bénéficier d'activités éducatives de loisirs.

- ALSH les mercredis, Petites vacances, Activités ponctuelles, l'été, Soutien aux activités sportives, culturelles et de loisirs après l'école et entre 12h et 13h30, Soutien aux associations, Natural trophée, Camp neige, les camps estivaux
- CCAS Matha Soutien aux enfants en difficultés passagères
- Gym plaisir/Gym sourire Atelier d'éveil de l'enfant
- Atouts danses
- Judo club Beauvaisien
- Tennis club de Matha
- La motte des fées Journées jeux
- Salle multimédia (projet informatique à l'école)
- Loisirs pour tous Yoga après l'école
- Projet chapiteau du 19 au 25 mars 2011

Orientation C : Favoriser les projets à caractère culturel en s'appuyant sur les associations et en développant le partenariat

- Gym plaisir/Gym sourire Animation Familiale (labellisée Développement durable)
- Programmation d'animations ponctuelles pendant les vacances de Noël CDC
- l'île aux enfants ou RAMPE spectacle de Noël (0-6 ans)
- Projets du foyer socio-éducatif du collège
- Création de malles pédagogiques patrimoine et culture. CDC
- AIDEM École de musique

Orientation D : Permettre à l'ensemble des enfants, des jeunes et des familles d'**accéder équitablement** aux actions

- Tarif ALSH
- Actions gratuites ou à tarifs modérés (SLASH, Animation familiale, Yoga, Tennis, Projets jeunes, RAMPE...)
- Soutien à la mobilité collective (mise à disposition de véhicules pour les associations, ALSH, écoles, collège + grilles d'exposition contacter Karine **LABOSSAY : 05 46 58 75 36**)
- Action permis B

Orientation E : Faciliter la vie des associations œuvrant pour les enfants et les jeunes

- Actions ponctuelles de soutien aux associations (rédaction de projet/demande de subvention/évaluation ...)
- Mise en place de formation ou d'information.

Orientation F : Favoriser l'accès à la citoyenneté pour les enfants et les jeunes

- Club nature les z'abeilles de Cressé Éducation à l'environnement/découverte de la nature.
- Festival la motte des fées sur la motte féodale de Siecq – après-midi des ALSH et après-midi enfants-familles.
- Salle multimédia – animation jeux en réseau, accompagner les projets jeunes (projet vidéo)
- A chacun son toit – Création de mini résidences de jeunes travailleurs

Orientation G : Mettre en œuvre des actions de prévention et de promotion de la santé en direction des enfants et des jeunes.

- Salle multimédia – Action de prévention collégiens et parents autour des dangers liés à internet
- CDC- Journées SLASH (Sports, Loisirs, Associations, Santé, Handicaps – Projet fédérateur
- Action de formation pour les agents des écoles/des jeunes du canton CDC
- Plaquette d'information « petite enfance » à destination des parents ayant des enfants de 0-6 ans
- Poste de coordination à temps plein

Pour plus d'information sur les différentes actions, n'hésitez pas à contacter la coordinatrice du PEL, Sarah SEROUGE : 05 46 58 62 16

2. Perspectives 2011:

Les dossiers de demande de subvention 2012 (Ces documents sont disponibles à la CDC du Pays de Matha).Date butoir de dépôt des dossiers 15/12/2011. L'enveloppe des subventions est votée par le conseil communautaire en avril 2011, en fonction des demandes de subvention déposées à la CDC et des critères d'attribution les sommes demandées sont débattues et proratisées en fonction de l'intérêt communautaire, du nombre d'enfants touchés par l'action....(courant mars 2012).

3. Questions diverses

Fin de séance 20 h 30